



HONORAIRES DE TRANSACTION

MAISONS-APPARTEMENTS-LOCAUX-FONDS

TRANCHES	HONORAIRES	CHARGE
• De 0€ à 30 000€	3 000€ T.T.C du prix de vente	CHARGE VENDEUR
• De 30 001€ à 50 000€	5 000€ T.T.C du prix de vente	
• De 50 001€ à 100 000€	10% T.T.C du prix de vente	
• De 100 001€ à 150 000€	8,50% T.T.C du prix de vente	
• De 150 001€ à 200 000€	7% T.T.C du prix de vente	
• De 200 001€ à 250 000€	6,50% T.T.C du prix de vente	
• Au-dessus de 250 001€	6% T.T.C du prix de vente	

TERRAINS

TRANCHES	HONORAIRES	CHARGE
• En-dessous de 40 000€	4 000€ T.T.C du prix de vente	CHARGE VENDEUR
• Au-dessus de 40 000€	10% T.T.C du prix de vente	

HONORAIRES DE LOCATION

TRANCHES	HONORAIRES	CHARGE
Entremise / Négociation	20%	Charge du bailleur
État des lieux location vide	3€ T.T.C/m ²	Charge du bailleur et du locataire
Visite, constitution du dossier locataire, rédaction du bail	8€ T.T.C/m ²	Charge du bailleur et du locataire

ESTIMATION → 150€ T.T.C à la charge du propriétaire